

Enseignants de seconde carrière : pourquoi la moitié quitte le métier en cinq ans

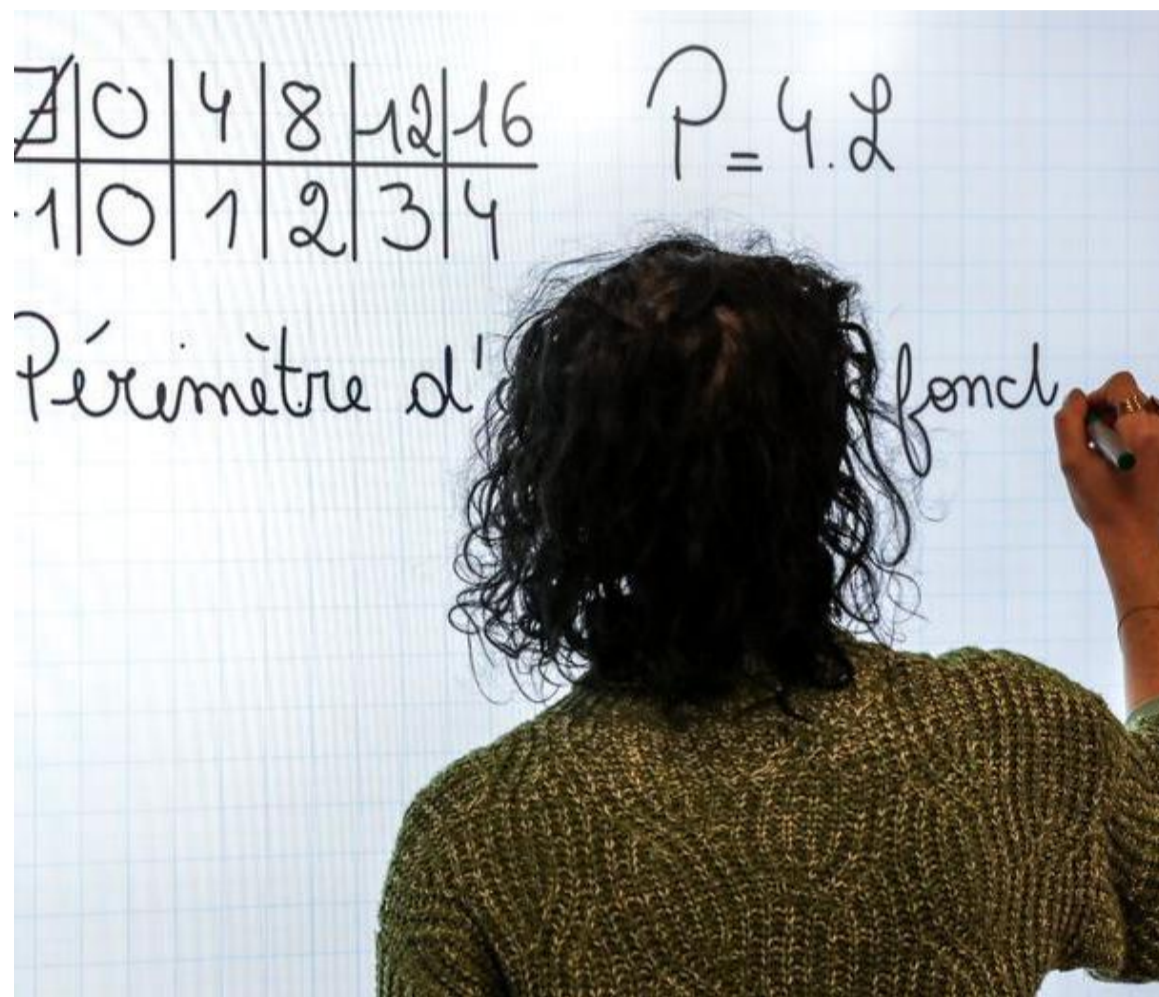
Toujours plus nombreux dans les écoles, les enseignants de seconde carrière sont aussi plus à risque de quitter le métier précocement. Parmi les facteurs : le soutien des collègues, le sentiment d'utilité... et la nomination.

CHARLOTTE HUTIN

Comment faire en sorte que les enseignants du qualifiant, en particulier ceux qui intègrent l'école après une première expérience professionnelle, persistent dans la fonction ? C'est la question à laquelle a voulu répondre Estelle Desablens, fraîchement diplômée d'un master en sciences de l'éducation (UMons) et lauréate du prix Philippe Maystadt (lire par ailleurs). Un sujet « d'une actualité brûlante », a pointé Sébastien Van Drooghenbroeck, le président du jury.

D'abord, ce mémoire s'inscrit « dans un contexte d'inquiétude grandissante au sujet de la pénurie d'enseignants », note son autrice. Face au manque d'enseignants disposant d'un titre pédagogique, « les politiques éducatives préconisent désormais l'élargissement des viviers de recrutement en permettant l'accès à la fonction à des individus issus d'autres secteurs professionnels et ne disposant pas, pour la plupart, de formation pédagogique ». Ce sont eux que l'on désigne par le vocable « enseignants de seconde carrière ». Depuis 2013, ils sont plus nombreux à entrer dans le métier de prof que les « enseignants de première carrière ». Or, ils sont aussi les plus à risque d'abandonner précocement la profession : 49,6 % dans les cinq premières années, contre 30,9 % pour les profs de première carrière. « Pourtant, ils peuvent apporter une plus-value de par leurs expériences professionnelles antérieures, surtout dans l'enseignement qualifiant avec des jeunes qui veulent se former à l'exercice d'un métier. »

Ensuite, parce que ce travail de recherche s'inscrit dans un contexte social très tendu. En raison notamment des récentes mesures budgétaires prévues dans l'enseignement qualifiant (sup-



pression de la 7^e année technique, réduction de 3 % du taux d'encadrement...), plus de 30.000 personnes – surtout des enseignants – ont manifesté dans les rues de Bruxelles en début de semaine. « L'enseignement secondaire qualifiant ne doit pas être relégué au second plan », avance à tâtons Estelle Desablens.

Difficile insertion professionnelle
Que dit cette recherche qualitative menée auprès de 18 enseignants de seconde carrière titularisés dans leur fonction ? « L'insertion professionnelle est difficile et deux tâches sont particulièrement ardues : la gestion de la classe et la préparation des cours », résume Estelle Desablens. « La plupart des personnes interrogées considèrent avoir été livrées à eux-mêmes pour comprendre le fonctionnement du secteur. La formation pédagogique fait défaut. Celle-ci peut être obtenue via le CAP (Certificat d'aptitudes pédagogiques), mais cela un investissement très important. »

A ces difficultés s'ajoute la précarité de leur statut lors de leur entrée en fonction. « Certains ont quitté un emploi stable et bien rémunéré dans le pri-

vé pour le métier d'enseignant qui peut s'avérer très instable et moins bien rémunéré, surtout lorsqu'on ne dispose pas encore de titre pédagogique. »

Pour autant, toutes et tous ont persévéré et se sont maintenus dans la profession. Parmi les facteurs intrinsèques, on retrouve : l'acquisition d'un sentiment de compétence professionnelle, la reconnaissance dans le milieu du travail lié à l'expérience professionnelle antérieure, le contact humain avec les jeunes et le sentiment d'utilité. Du côté des facteurs externes garantissant la motivation, les enseignants mettent en évidence : les relations avec les collègues, les conditions d'emploi qui assurent une qualité de vie et l'obtention de la nomination donnant une sécurité d'emploi. « Ils ne doivent plus se demander s'ils vont devoir trouver un autre emploi à la fin de l'année. »

Depuis la fin de ses études, Estelle Desablens a entrepris une thèse de doctorat qu'elle compte bien mener autour de son thème de prédilection : les enseignants de seconde carrière. La ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR), aurait déjà demandé à lire son premier travail de recherche.

Près de 50 % des enseignants de seconde carrière quittent le métier dans les cinq premières années faute de formation et de stabilité. © PIERRE-YVES THIENPONT.

Voici les lauréates de la 6^e édition du prix Maystadt

Cela fait désormais six ans que l'Ares (l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur), en partenariat avec *Le Soir*, plébiscite les meilleurs travaux de recherche et de fin d'études menés sur l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le « prix Philippe Maystadt (en hommage à l'ancien ministre belge qui fut également le premier président de l'Ares, NDLR) donne une belle visibilité aux étudiants et étudiantes », s'est réjoui Laurent Despy, administrateur de l'institution. De son côté, la ministre Elisabeth Degryse (Les Engagés) a félicité des recherches apportant « des réponses essentielles » à diverses thématiques. Sur les 37 travaux éligibles, cinq ont été sélectionnés par le jury. « Des travaux que le monde politique gagne à entendre », a souligné Sébastien Van Drooghenbroeck, professeur à l'UCLouvain et président du jury.

Prix Bac : Justine Dumont (Haute Ecole Robert Schuman) pour son travail de fin d'étude intitulé « Comment amener les élèves du cycle 4 à surmonter leurs difficultés dans l'apprentissage des fractions ? »
Prix Master : Estelle Desablens (UMons) pour son mémoire « Comment des enseignants ayant intégré l'enseignement secondaire qualifiant en seconde carrière sont-ils parvenus à persévérer dans l'enseignement ? » (lire par ailleurs).

Une mention spéciale a été attribuée à Artémis Efstathiou (UCLouvain) pour son mémoire posant la question de recherche suivante : « Quel corpus littéraire dans le secondaire supérieur ? Etat des lieux et enquête auprès de professeurs et d'élèves ». **Prix Horaire décalé** : Diane Dogniaux et Virginie Dubois (UCLouvain) plébiscitées pour leur mémoire sur « L'aventure en "mères". Analyse comparative des obstacles à l'engagement rencontrés par des adultes en reprise d'études, parents et non parents, grâce à une approche qualitative ». Une mention spéciale à Amy Hannuzet (UCLouvain) pour son mémoire sur « La satisfaction des besoins psychologiques fondamentaux au cœur du processus de transition vers l'enseignement supérieur. Evolution et rôle du soutien des professeurs sur l'engagement étudiant. »

A noter que cette édition n'a pas récompensé de thèse de doctorat.
C.HN

20021768

Jean ELSÉN & ses Fils s.a.
ACHAT · VENTE · EXPERTISE

MONNAIES & MÉDAILLES
VENTES PUBLIQUES
www.elsen.eu

Av. de Tervueren, 65
1040 Bruxelles
sur R.-V.
Tél. 02-734.63.56

FESTIVAL D'ANGOULÊME

Plainte pour viol : le syndicat des auteurs et des compositeurs apporte son soutien à la victime présumée



Mercredi soir, à la soirée d'ouverture du 52^e Festival international d'Angoulême, le monde de la bande dessinée ne parlait

que de la plainte pour viol déposée par l'ancienne chargée de communication de 9eArt+, la société dirigée par Franck Bondoux à laquelle est confiée l'organisation de la manifestation. La jeune femme a témoigné dans *L'Humanité magazine* avoir été victime de soumission chimique et violée par un prestataire dans le cadre d'une soirée organisée par le festival, le 24 janvier 2024, avant d'être licenciée par 9eArt+.

Le Syndicat des auteurs et des compositeurs français (Snac) a décidé de lui apporter son soutien. Dans un communiqué officiel, le Snac relève « des incidents récurrents, inhérents à la structure organisationnelle » du festival. Le syndicat œuvre depuis plusieurs années avec l'Association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême. Ses membres s'étaient déjà inquiétés du turnover anor-

malement élevé au sein de 9eArt+, dont le personnel était « toujours dans l'urgence et sous pression ».

Le Snac constate que le témoignage de la jeune femme qui avance avoir été violée est « remis en question par la direction » mais, au contraire de 9eArt+, le syndicat accorde pleinement foi à son témoignage. « Nous nous inquiétons de cette atmosphère toxique qui semble régulièrement toucher le festival, qui peine à s'inscrire dans la lutte sociétale contre les VHSS (violences et harcèlements sexiste et sexuel). » Le syndicat demande que la lutte contre les VHSS soit désormais « considérée comme une priorité ». Le Snac réclame que « toutes les dispositions nécessaires en vue de cet objectif soient mises en œuvre rapidement, que ce soit avec la société 9eArt+ ou un autre prestataire ». DA.CV.